



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;  
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;  
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer et Yvan Labelle;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller Michel Boudreault est absent de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

M. Martin Bonhomme, greffier par intérim, agit comme secrétaire de la présente séance en l'absence de Me Lucie Gendron.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**04-094-14 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'ouvrir la séance ordinaire du 14 avril 2014. Il est 19 h 31

Adoptée à l'unanimité.

**04-095-14 Ordre du jour**

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

04-094-14 Ouverture de la séance

- 04-095-14      Ordre du jour
- 2.           Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3.           Dépôt de la correspondance**
- 4.           Adoption de procès-verbaux du conseil**
- 04-096-14      Adoption de procès-verbaux
- 5.           Conseil d'agglomération**
- 5.1.           Orientations du conseil
- 04-097-14      Orientation du conseil sur les sujets discutés à la  
séance du Conseil d'agglomération du 1<sup>er</sup> mai 2014
- 5.2.           Autres sujets
- 6.           Sécurité publique**
- 7.           Développement communautaire**
- 04-098-14      Correction des dates pour la tenue du barrage routier  
sur le boulevard des Anciens Combattants
- 04-099-14      Demande de permis de réunion auprès de la Régie  
des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin  
de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête  
Nationale des Québécois
- 04-100-14      Renouvellement du Protocole d'entente pour l'année  
2014 entre l'Hôpital Sainte-Anne et la Ville - terrain  
pour le rugby
- 04-101-14      Autorisation de présenter les spectacles de la  
programmation estivale des « Mercredis spectacles  
de la promenade »
- 04-102-14      Demande d'assistance financière auprès du ministère  
de la Culture et des Communications pour  
l'acquisition de documents culturels au cours de  
l'année 2014 pour la Bibliothèque
- 04-103-14      Demandes de la SDC pour la bonne marche de  
l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2014 »
- 04-104-14      Octroi de contrat pour le transport des jeunes des  
camps de jour 2014 par autobus scolaire – Demande  
de prix
- 04-105-14      Tenue de deux ventes de garage communautaires  
sans permis
- 8.           Urbanisme**
- 8.1.           Demandes de modification au zonage assujetties à  
l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et  
demandes de permis de construction assujetties à l'approbation  
d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2.           Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains  
de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3.           Autres sujets

**9. Services techniques**

## 9.1. Autorisation de dépenses.

- 04-106-14 Octroi de contrat pour l'achat d'un véhicule Ford F-550 Châssis 2014 XL cabine simple neuf
- 04-107-14 Octroi de contrat pour l'entretien des terrains sportifs pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option
- 04-108-14 Contrat de service de collecte des matières résiduelles du vendredi pour les commerçants
- 04-109-14 Achat d'une benne basculante pour le camion F-550

## 9.2. Conclusion de contrats

## 9.3. Acceptation de plans

## 9.4. Réception de travaux

- 04-110-14 Décompte progressif – Travaux de réfection du réseau routier 2013

## 9.5. Autres sujets

- 04-111-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de luminaires de type Philips Roadview (DEL)

**10. Environnement**

- 04-112-14 Adhésion au programme Produits Économiseurs d'Eau et d'Énergie d'Hydro-Québec - PEEE

**11. Développement économique et touristique**

- 04-113-14 Entente relativement à la revitalisation des vitrines d'établissements vides sur la rue Sainte-Anne

**12. Finances**

## 12.1. dons / promotions / aides financières

- 04-114-14 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière
- 04-115-14 Assistance financière pour le Lakeshore Soccer Club

## 12.2. Autres sujets

- 04-116-14 Adoption des comptes
- 04-117-14 Adoption des termes de référence du comité des finances et de l'administration
- 04-118-14 Retrait d'un membre du Comité des finances et de l'administration

**13. Administration et greffe**

## 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

## 13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

04-119-14 Adoption de l'entente de principe entre l'union des municipalités du Québec (UMQ) et Gaz Métro

**14. Ressources humaines**

14.1. Contrats et ententes

04-120-14 Embauche d'une stagiaire au service du greffe

14.2 Autres sujets

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement**

04-121-14 Avis de motion du règlement numéro 512-20 modifiant le règlement numéro 512 relatif aux nuisances afin d'interdire les activités de trappage à l'exception de celles effectuées par la Ville

04-122-14 Avis de motion du règlement numéro 510-133 relatif à une modification d'horaire de stationnement sur les rues Zénon-Gareau, Vallée et Ste-Elizabeth

04-123-14 Adoption du règlement 761 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

04-124-14 Adoption du projet de règlement 534-4 relatif à la construction

04-125-14 Adoption du règlement 765 relatif à l'administration du service d'égout et d'aqueduc

**16. Dépôt de documents**

**17. Levée de la séance**

04-126-14 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 33 et s'est terminée à 20 h 03 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mot du Maire;</li> <li>▪ Disponibilité du procès verbal le vendredi précédant la séance;</li> <li>▪ Projection du procès verbal au Centre Harpell – difficile à voir;</li> <li>▪ Annulation du poste de directeur de la Sécurité publique; distinction entre le poste de directeur de la sécurité publique et celui de superviseur;</li> <li>▪ Demande rapports des activités aux différents comités;</li> <li>▪ Poursuite du processus du PPU;</li> <li>▪ Composition du comité PPU;</li> <li>▪ Étude des viaducs;</li> <li>▪ Mise en place d'un système électronique de gestion des requêtes;</li> <li>▪ Poursuite des négociations – transfert de l'hôpital;</li> </ul>
M. Wintemute	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement SAB 1818;</li> </ul>
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État de la piste cyclable;</li> </ul>
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remplacement du véhicule F550;</li> <li>▪ Trop de véhicules pour le nombre d'employés des travaux publics;</li> <li>▪ Pas assez de coupures dans les dépenses de la Ville depuis les débuts de la nouvelle administration;</li> <li>▪ Questions sur l'embauche de la stagiaire au greffe;</li> </ul>
Mme Strunga	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût du service de la centrale;</li> <li>▪ Service inadéquat pour appel d'urgence;</li> <li>▪ Remerciement à l'escouade de sauvetage;</li> </ul>
M. Tellier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remerciement – permission pour barrage routier;</li> <li>▪ Système de collectes de matières organiques – 5 logements et plus.</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2014-03-10	<i>Paola Hawa Maire</i>	Remerciement pour aide financière	<i>Morrie Portnoff President, Montreal Centre Royal Astronomical Society of Canada</i>
2014-03-12	<i>Paola Hawa Maire</i>	Remerciement pour le don	<i>Silvana Orrino Présidente, Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore</i>

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **04-096-14 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE le greffier adjoint a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 mars 2014;

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par le greffier adjoint de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

## **5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

### **5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL**

<b>04-097-14</b>	<b>Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 1<sup>er</sup> mai 2014</b>
------------------	---

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Ryan Young

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 1<sup>er</sup> mai 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### **5.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## **7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

<b>04-098-14</b>	<b>Correction des dates pour la tenue du barrage routier sur le boulevard des Anciens Combattants</b>
------------------	---

ATTENDU la résolution 03-069-14;

ATTENDU QU' une erreur s'est glissée dans le texte lors de la demande relativement aux dates de la tenue du barrage routier par le Club Richelieu Ste-Anne sur le boulevard des Anciens Combattants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Daniel Boyer

De corriger la résolution 03-069-14 de la façon suivante : D'autoriser la tenue d'un barrage routier les 18 et 19 avril 2014 sur le boulevard des Anciens-Combattants face à la caserne des pompiers afin de venir en aide à différents organismes et individus dans le besoin.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-099-14</b>	<b>Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale des Québécois</b>
------------------	---

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale le 24 juin 2014;

ATTENDU les recommandations de la directrice des Loisirs afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Andrée Deschamps

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête Nationale le 24 juin 2014.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, ou le greffier adjoint, M. Martin Bonhomme, Directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-100-14</b>	<b>Renouvellement du Protocole d'entente pour l'année 2014 entre l'Hôpital Sainte-Anne et la Ville - terrain pour le rugby</b>
------------------	--

ATTENDU QU' une entente est intervenue en 2011 avec l'Hôpital Sainte-Anne aux fins d'utiliser leurs terrains;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs à l'effet de renouveler cette entente;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le renouvellement du protocole d'entente avec l'Hôpital Sainte-Anne pour l'année 2014 afin d'utiliser un de leurs terrains à des fins de pratiques par le Club de rugby de Sainte-Anne.

De renouveler l'entente avec l'Hôpital Sainte-Anne de la façon suivante :

- l'hôpital est responsable de l'entretien du terrain;
- la Ville est responsable de tracer les lignes sur le terrain;

- la Ville doit soumettre une preuve d'assurance responsabilité civile d'un million de dollars;
- la Ville est responsable d'enlever toutes les installations temporaires et de remettre le terrain dans son état original à la fin de la saison estivale;

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document requis afin de donner plein effet aux présentes.

Adoptée à l'unanimité.

**04-101-14 Autorisation de présenter les spectacles de la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade »**

ATTENDU la programmation estivale des « Mercredis spectacles de la promenade » ;

ATTENDU QUE la programmation sera présentée dans le dépliant spécial « Spectacles et événements » d'été 2014 ;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des loisirs à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le contrat de M. Doug Miller nécessaire à la programmation estivale 2014 dans le cadre des « Mercredis spectacles de la promenade ».

D'autoriser une dépense de 21 000 \$, taxes incluses, le 1<sup>er</sup> paiement de la somme de 7 000\$ à la signature du contrat, le 2<sup>e</sup> paiement de 7 000 \$ dans la semaine du 14 juillet 2014 et le 3<sup>e</sup> paiement le 13 août 2014, 7 000 \$ (moins les assurances) à même le poste budgétaire 02-701-10-996.

Adoptée à l'unanimité.

**04-102-14 Demande d'assistance financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels au cours de l'année 2014 pour la Bibliothèque**

ATTENDU QU' une demande d'assistance financière doit être faite auprès du ministère de la Culture et des Communications afin d'acquérir des documents culturels pour la Bibliothèque;

ATTENDU QUE la demande fait état des buts et objectifs en matière d'acquisition de documents en 2014 ainsi que de nos acquisitions réalisés en 2013;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Dana Chevalier



D'autoriser la directrice des Loisirs à faire une demande d'assistance financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels au cours de l'année 2014 pour la Bibliothèque.

D'autoriser la directrice des Loisirs, Mme Lara Falquero, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-103-14 Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2014 »</b>
---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la demande de services et de fournitures de la SDC pour la tenue de l'événement « Ça roule au bord de l'eau » le 14 juin 2014, à savoir :

De 3 h jusqu'à 19 h :

- Fermeture de la rue Lalonde;

De 5 h jusqu'à 19 h :

- Fermeture de la rue Sainte-Anne entre les rues Maple et de l'Église;
- Fermeture de tous les stationnements adjacents;
- Utilisation du grand stationnement de la rue du Collège, partie sud;
- Utilisation du terrain Saint-Pierre et Sainte-Anne (Lalonde);
- Fourniture de main-d'œuvre pour le montage de deux scènes (les 76 et 129 rue Sainte-Anne) ainsi que leur démantèlement;
- Nettoyage mécanique de la rue Sainte-Anne avant et après l'événement;
- Installation de barricades aux endroits désignés de même qu'un service de sécurité aux barricades;
- Installation de poubelles additionnelles le long de la rue Sainte-Anne et des Parcs;
- Tables de pique-nique sur la rue Lalonde et au Parc Larry Moquin;
- Escouade de sauvetage devant l'Hôtel de Ville pour les premiers soins;
- Installation de la bannière (Anciens Combattants);
- Publicité sur les tableaux électroniques de la Ville;
- Publipostage aux citoyens dans la semaine du 19 mai 2014 à l'intérieur du dépliant 'Spécial Été 2014';
- Quelques jours avant l'événement, distribution d'une lettre de porte à porte, uniquement aux résidents de la rue Sainte-Anne, les avisant de la tenue de l'événement;
- Fermeture de la rue Saint-Georges de Perrault à Maple pour le Marché;
- Le déplacement du Marché sur la rue Saint-Georges.

Adoptée à l'unanimité.

**04-104-14 Octroi de contrat pour le transport des jeunes des camps de jour 2014 par autobus scolaire – Demande de prix**

ATTENDU QUE la directrice des Loisirs a demandé des prix à trois compagnies pour le transport des jeunes;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs à l'effet d'octroyer le contrat de transport des jeunes des camps de jour 2014 par autobus scolaire à la compagnie J.L. Castonguay Inc.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat de transport des jeunes des camps de jour 2014 par autobus scolaire avec la compagnie J.L. Castonguay Inc. (plus bas prix conforme).

D'autoriser une dépense maximale de 19 055.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-92-515 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**04-105-14 Tenue de deux ventes de garage communautaires sans permis**

ATTENDU la tenue des ventes de garage communautaires à chaque année ;

ATTENDU la recommandation du Comité de développement communautaire de tenir ces ventes de garage les samedis 10 mai et 23 août 2014 ;

ATTENDU QU' aucun permis n'est requis pour ces événements ;

ATTENDU QUE les participants doivent s'inscrire au Service des loisirs;

ATTENDU QUE ces événements font partie de la programmation estivale de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la tenue des ventes de garage communautaires les 10 mai et 23 août 2014.

D'autoriser les citoyens à organiser une vente de garage sans se procurer de permis.

Adoptée à l'unanimité.

**8. URBANISME****8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.3. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9. SERVICES TECHNIQUES****9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.**

<b>04-106-14 Octroi de contrat pour l'achat d'un véhicule Ford F-550 Châssis 2014 XL cabine simple neuf</b>
---

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 27 mars 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour l'achat d'un véhicule Ford F-550 châssis 2014 XL cabine simple neuf au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Daniel Boyer

D'octroyer le contrat à la compagnie Avantage Ford Inc. pour un montant de 34 270,04\$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un véhicule Ford F-550 XL 2014.

D'autoriser une dépense de 34 270,04 \$, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 30 706,81 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de trois (3) ans comme suit :

Pour l'année 2015 : 10 236,81  
Pour l'année 2016 : 10 235,00  
Pour l'année 2017 : 10 235,00

D'autoriser le paiement de 34 270,04 \$, taxes incluses, à la compagnie Avantage Ford à la livraison du véhicule Ford F-550 Châssis 2014 XL cabine simple neuf.

Adoptée à l'unanimité.

**04-107-14 Octroi de contrat pour l'entretien des terrains sportifs pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option**

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 27 mars 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour l'entretien des terrains sportifs pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'octroyer le contrat à la compagnie Pelouse Santé Inc. pour un montant de 6 897,81 \$, taxes incluses, pour l'entretien des terrains sportifs pour l'année 2014 plus trois (3) années d'option.

D'autoriser la dépense de 6 897,81 \$, taxes incluses, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-701-50-529 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**04-108-14 Contrat de service de collecte des matières résiduelles du vendredi pour les commerçants**

ATTENDU l'analyse des offres de service reçues;

ATTENDU les recommandations du directeur des Services techniques à l'effet de conclure un contrat de service de collecte des matières résiduelles pour les commerçants avec la compagnie ayant offert le plus bas prix conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Daniel Boyer

De conclure un contrat de service pour la période du 16 mai 2014 au 26 septembre 2014 inclusivement pour la collecte des matières résiduelles (20 collectes) de certains commerçants principalement de la rue Sainte-Anne de même que la vidange du conteneur de 8 verges avec la compagnie Transport Rolland Chaperon Inc.

D'autoriser une dépense maximale de 8 453.88 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-451-00-436 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**04-109-14 Achat d'une benne basculante pour le camion F-550**

ATTENDU le directeur des Services techniques a demandé des prix à deux compagnies pour la fabrication et l'installation d'une benne basculante pour le véhicule Ford F 550;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet de faire l'acquisition d'une benne basculante pour le camion F-550 avec le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'achat d'une benne basculante pour le camion F-550 avec la compagnie Drive Product Inc. pour un montant de 22 315, 15 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense de 22 315,15 \$, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 20 131,49 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de trois (3) ans comme suit :

Pour l'année 2015 : 6 711,49  
Pour l'année 2016 : 6 710,00  
Pour l'année 2017 : 6 710,00

D'autoriser le paiement de 22 315,15 \$, taxes incluses, à la compagnie Drive Product Inc. à la livraison de la benne basculante pour le véhicule Ford F 550 Châssis 2014 XL.

Adoptée à l'unanimité.

## **9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## **9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## **9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

<b>04-110-14 Décompte progressif – Travaux de réfection du réseau routier 2013</b>
--

ATTENDU la résolution 08-205-13 (Octroi de contrat à la compagnie Ali Excavation Inc.);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Yvan Labelle

D'entériner la recommandation de paiement de la firme Comeau Experts-Conseils signée par Marc Handfield, datée du 4 mars 2014, du décompte progressif numéro 2 relativement aux travaux de réfection du réseau routier 2013 pour un montant de 73 259,89\$ réparti comme suit :

D'autoriser le paiement de la somme de 11 418,18 \$, taxes incluses, correspondant aux travaux du tronçon 1 (Chemin de l'Anse-à-l'Orme), à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

D'autoriser le paiement de la somme de 61 841,71 \$, taxes incluses, correspondant aux travaux des tronçons 2 à 7 à même le règlement d'emprunt numéro 753.

Adoptée à l'unanimité.

#### **9.5. AUTRES SUJETS**

<b>04-111-14</b>	<b>Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de luminaires de type Philips Roadview (DEL)</b>
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville poursuivra en 2014 le programme de remplacement de luminaires de rue afin d'installer des luminaires fonctionnant au DEL, beaucoup moins énergivore que les luminaires au sodium haute pression;

ATTENDU QUE la Ville utilisera un modèle beaucoup plus économique à l'achat, mais tout aussi efficace en matière de rendement;

ATTENDU QU' une subvention est disponible via le programme Bâtiment – Volet éclairage public à DEL d'Hydro-Québec;

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques à l'effet d'approuver la diffusion d'un appel d'offre sur invitation pour la fourniture de 180 têtes de luminaires de type Philips modèle Roadview;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 180 têtes de luminaires de type Philips Roadview (DEL).

D'autoriser le directeur des Services techniques à présenter une lettre d'intérêt au programme Bâtiment – Volet éclairage public à DEL d'Hydro-Québec - pour le remplacement de luminaires.

Adoptée à l'unanimité

#### **10. ENVIRONNEMENT**

<b>04-112-14</b>	<b>Adhésion au programme Produits Économiseurs d'Eau et d'Énergie d'Hydro-Québec - PEEE</b>
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'est dotée d'un plan de développement durable en octobre 2012 "Vers un avenir durable 2012/2020";

ATTENDU QUE la stratégie du Plan de développement durable prévoit créer un programme de conservation de l'eau pour les résidents afin d'avoir une meilleure gestion de l'eau et améliorer les infrastructures municipales;

ATTENDU QUE la Ville par l'entremise de son Plan ' Vers un avenir durable 2012/2020' s'est engagée à implanter le plan d'action et la stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

ATTENDU QUE le programme permet à notre ville de profiter de soutien promotionnel gratuit d'Hydro-Québec pour promouvoir l'économie d'eau et d'énergie à nos résidents;

ATTENDU QUE notre ville peut offrir des trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie à prix concurrentiels à nos résidents;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'achat de trousse d'économie d'eau potable pour la somme de mille trois cents dollars (1 300 \$) par le biais du Programme Produits Économiseurs d'Eau et d'Énergie d'Hydro-Québec – PEEE.

D'autoriser la vente de ces trousse aux résidents de Sainte-Anne-de-Bellevue pour un prix unitaire (taxes incluses) de dix dollars (10 \$).

D'autoriser l'ajout d'une trousse d'économie d'eau potable gratuite pour tout achat de baril récupérateur d'eau de pluie vendu par la Ville.

D'autoriser la dépense de 1 300 \$, taxes incluses, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<b>04-113-14 Entente relativement à la revitalisation des vitrines d'établissements vides sur la rue Sainte-Anne</b>
--

ATTENDU QUE le conseil municipal en collaboration avec la Société de Développement commercial (SDC) sont en accord en ce qui concerne l'embellissement des vitrines et locaux vides ou à louer sur la rue Sainte-Anne;

ATTENDU QUE le conseil désire rendre plus attrayante la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Dana Chavalier

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document requis afin de donner plein effet aux présentes, entre la Ville et les propriétaires des locaux vides ou à louer sur la rue Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité

## 12. FINANCES

### 12.1. **DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

<b>04-114-14 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière</b>
---

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1. 250 \$ à un groupe d'étudiants du département de génie des bioressources du campus Macdonald de l'Université McGill afin de commanditer une compétition de tracteur à l'échelle ¼ de l'ASABE;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 250,00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

2. 200.00 \$ au Club de rugby de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de financer certaines activités en cours d'année;
3. 50.00 \$ à l'école Joseph-Henrico pour une annonce format carte d'affaire dans leur album de finissants;
4. 20.00 \$ à la Fondation des CLSC du Lac Saint-Louis et de Pierrefonds pour l'achat d'un billet (Andrée Deschamps) pour aider des familles dans le besoin;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 270.00 \$, taxes incluses, pour le paiement des aides financières mentionnées ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

5. 1 000,00 \$ à l'ordre de la Fondation du Cégep John-Abbott pour l'achat de deux billets (Andrée Deschamps et Ryan Young) au Tournoi de golf annuel de la Fondation qui aura lieu le 21 mai 2014 au Club de golf Saint-Raphaël;
6. 200.00 \$ à l'ordre de Partage-Action de l'Ouest de l'Île pour une publicité de format carte professionnelle dans leur programme du tournoi de golf bénéfice annuel.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 1 200,00 \$, taxes incluses, pour le paiement des aides financières mentionnées ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.



<b>04-115-14 Assistance financière pour le Lakeshore Soccer Club</b>
--

ATTENDU QUE les buts actuellement sur le terrain de soccer ne correspondent pas aux normes selon les règlements de la Fédération Québécoise de Soccer;

ATTENDU QUE le Lakeshore Soccer Club dans sa lettre datée du 1<sup>er</sup> avril 2014, demande une contribution aux villes membres du Lakeshore Soccer Club;

ATTENDU QUE la Ville de Kirkland a accepté de financer à 50% les coûts générés par les travaux de remplacement;

ATTENDU QUE la Ville accordera une subvention conditionnellement à la même implication des villes de Baie d'Urfé et Beaconsfield;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Dana Chevalier

D'accorder une subvention non renouvelable au Lakeshore Soccer Club pour le projet de remplacement des buts au parc des Bénévoles en collaboration avec la Ville de Kirkland conditionnellement à la même implication de la part des villes de Baie d'Urfé et Beaconsfield.

D'autoriser une dépense maximale de 1 375 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-10-996 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 12.2. AUTRES SUJETS

<b>04-116-14 Adoption des comptes</b>
---------------------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 13 avril 2014;	<b><u>5 519 188,46\$</u></b>
--	------------------------------

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 mars 2014	<b><u>5 307 736,72</u></b>
---	----------------------------

<b>Total :</b>	<b><u>10 826 925,18 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 21 mars 2014	<b><u>214,213 01\$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-117-14 Adoption des termes de référence du comité des finances et de l'administration</b>
---

ATTENDU QUE le Conseil municipal a établi un comité des finances et de l'administration;

ATTENDU QUE la fonction du comité des finances et de l'administration est de fournir des conseils, des avis, des opinions au Maire, au Conseil municipal et/ou au directeur général. De plus, il agit également en tant que groupe de rétroaction pour l'administration municipale dans le cadre de dossiers qui sont conformes aux termes de références.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps  
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter le plan des termes de référence du Comité des finances et de l'administration daté du 31 mars 2014 dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-118-14 Retrait d'un membre du Comité des finances et de l'administration</b>
--

ATTENDU la résolution 01-017-14;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Dana Chevalier

De retirer le nom de la personne suivante du Comité des finances et de l'administration :

Yvan Labelle

Adoptée à l'unanimité.

### **13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

#### **13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.3. AUTRES SUJETS**

<b>04-119-14 Adoption de l'entente de principe entre l'union des municipalités du Québec (UMQ) et Gaz Métro</b>
---

ATTENDU QUE les municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1), gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale;

ATTENDU QUE la *Loi sur la Régie de l'énergie* (L.R.Q. c. R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire

de sorte qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

ATTENDU QU' il est prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue aux conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie;

ATTENDU QUE depuis quatre ans, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et ses membres ont déployé des efforts considérables afin que les municipalités puissent recouvrer les coûts découlant de la présence et de l'installation des réseaux de distribution des entreprises de télécommunication et de distribution d'électricité et de gaz;

ATTENDU QU' il importe que chaque partie, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité;

ATTENDU QUE l'entente prévoit une indemnisation des coûts assumés par les municipalités selon un ratio de 2 % du coût des travaux effectués par Gaz Métro sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur de gaz;

ATTENDU QUE le 15 septembre dernier, le conseil d'administration de l'UMQ a entériné le principe et les conditions de l'entente;

ATTENDU QUE l'UMQ et Gaz Métro ont convenu que l'entente prendrait effet à la date de son approbation par le CA de l'UMQ, soit le 15 septembre 2013;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Daniel Boyer

D'accepter les conditions définies par l'entente de principe entre l'UMQ et Gaz Métro telles que soumises.

De transmettre copie de cette résolution à l'UMQ et à Gaz Métro.

Adoptée à l'unanimité.

## 14. RESSOURCES HUMAINES

### 14.1. CONTRATS ET ENTENTES

<b>04-120-14</b> <b>Embauche d'une stagiaire au service du greffe</b>
---

ATTENDU QUE la Ville prépare la relève au service du Greffe;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel de candidatures afin de combler le poste de stagiaire au service du Greffe ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de nommer Madame Catherine Blais-Adam au poste de stagiaire au service du Greffe ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Ryan Young

De procéder à l'embauche de Madame Catherine Blais-Adam à titre de stagiaire au service du Greffe pour la période du 22 avril 2014 au 19 décembre 2014 au salaire hebdomadaire de 600\$.

Que le Directeur général, Martin Bonhomme soit autorisé à signer le contrat de stagiaire de Mme Catherine Blais-Adam.

D'autoriser le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-140-00-145 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

#### **14.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT**

**04-121-14 Avis de motion du règlement numéro 512-20 modifiant le règlement numéro 512 relatif aux nuisances afin d'interdire les activités de trappage à l'exception de celles effectuées par la Ville**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement sur les nuisances afin d'interdire les activités de trappage à l'exception de celles effectuées par la Ville.

**04-122-14 Avis de motion du règlement numéro 510-133 relatif à une modification d'horaire de stationnement sur les rues Zénon-Gareau, Vallée et Ste-Elizabeth**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 510-133 relatif à une modification d'horaire de stationnement sur les rues Zénon-Gareau, Vallée et Ste-Élizabeth.

**04-123-14 Adoption du règlement 761 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils**

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire adopter un règlement concernant la circulation des camions et des véhicules-outils;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par Madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le règlement numéro 761 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-124-14 Adoption du projet de règlement 534-4 relatif à la construction</b>
--

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de la Province de Québec, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté un règlement portant le numéro 534, intitulé « Règlement de construction de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue »;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été présenté à la séance du conseil tenue le 10 mars 2014 ;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu d'amender le règlement de construction 534 de manière à ce que la démolition d'une construction incendiée ne soit plus obligatoire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter le projet de règlement numéro 534-4 dont copie est jointe en annexe « C ».

De fixer l'assemblée de consultation publique au 6 mai 2014 à 19h au Centre Harpell.

Adoptée à l'unanimité.

<b>04-125-14 Adoption du règlement 765 relatif à l'administration du service d'égout et d'aqueduc</b>
---

ATTENDU le règlement numéro 765 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc;

ATTENDU QU' il y a lieu d'apporter certaines dispositions au règlement numéro 765 afin d'y créer l'annexe « A »;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 10 mars 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le règlement numéro 765 dont copie est jointe en annexe « D ».

Adoptée à l'unanimité.

#### **16. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- **Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 11 mars 2014 au 13 avril 2014;**
- **Liste des commandes du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 31 mars 2014;**

#### **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>04-126-14 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Yvan Labelle  
Appuyé par Andrée Deschamps

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 28

Adoptée à l'unanimité.

---

Paola Hawa  
Maire

---

Martin Bonhomme  
Directeur général et Greffier adjoint

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-9274*